

Conditions Générales de Vente (CGV)

IZIQUAL FORMATION

Version 1.1 - Février 2026

Article 1 : Présentation de l'organisme

IZIQUAL FORMATION est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la formation pour adultes, situé au 28 rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand.

Nous proposons des formations inter-entreprises et intra-entreprises principalement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais nous pouvons intervenir sur toute la France.

Numéro de déclaration d'activité : 84630286963

SIRET : 92441035800018

Définitions :

Client : Toute personne physique ou morale s'inscrivant ou commandant une formation auprès de IZIQUAL FORMATION.

Stagiaire : Personne physique participant à une formation.

Formations inter-entreprises : Formations inscrites au catalogue de IZIQUAL FORMATION regroupant des stagiaires de différentes structures.

Formations intra-entreprises : Formations sur mesure conçues pour un client ou un groupe de clients.

OPCO : Opérateurs de Compétence agréés par l'État pour financer l'apprentissage et accompagner les entreprises dans leurs besoins de formation.

CGV : Conditions Générales de Vente détaillées ci-dessous.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales définissent les relations contractuelles entre IZIQUAL FORMATION et le client. Elles s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelle continue, inter-entreprises ou intra-entreprises, souscrites par le client.

Toute acceptation d'une offre IZIQUAL FORMATION implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 3 : Modalités d'inscription et contractualisation

L'inscription à une formation est prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, ou de tout autre document écrit (devis signé).

Si des prérequis sont exigés, les justificatifs doivent être joints. L'inscription est contractualisée par une convention de formation professionnelle continue ou un contrat de formation conformément au Code du Travail (art. L.6353-1 à L.6353-7).

Délai d'accès : Le client doit retourner la convention signée au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Le délai moyen entre la demande de formation et le début de la session est généralement de 2 à 4 semaines, selon les sessions disponibles.

IZIQUAL

28 rue Jean Claret - SIRET : 90943651100028 - Déclaration d'activité N°84630570763 auprès du préfet de région AURA

EI - Jean-Charles PIMPY – IZIQUAL

✉ formation.iziqua.fr / 07 67 83 86 27

Article 4 : Tarifs

Les prix sont indiqués en euros et ne sont pas soumis à la TVA. Le coût indiqué correspond au coût pédagogique total.

Les frais d'hébergement, de transport ou de restauration sont à la charge du client ou du participant individuel et ne sont pas inclus dans le coût de la formation.

Nos tarifs sont consultables sur notre site internet www.iziqua.fr et dans notre catalogue de formations disponible sur demande.

Article 5 : Facturation et conditions de règlement

Une facture est adressée au client ou à l'organisme financeur après chaque action de formation. Sauf convention contraire, les factures sont payables par virement bancaire à l'ordre de IZIQUAL FORMATION dans les 30 jours suivant la date de facturation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le montant restant est facturé au client. Si l'OPCO n'a pas confirmé la prise en charge au premier jour de la formation, le client sera facturé en totalité.

Article 6 : Pénalités de retard et indemnités de recouvrement

Tout retard de paiement entraînera des pénalités calculées à une fois et demie le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10%, dès le premier jour suivant la date de règlement.

Des indemnités forfaitaires de 40 € pour frais de recouvrement s'appliqueront également (art. L.441-6 et D.441-5 du Code du Commerce).

Article 7 : Conditions d'annulation, report et remplacement

7.1. Annulation par IZIQUAL FORMATION :

IZIQUAL FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas d'effectif insuffisant ou pour raisons internes, en informant le client au moins un jour ouvré avant le début de la formation. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due au client.

7.2. Annulation par le client :

Toute annulation par le client doit être faite par écrit (mail ou courrier recommandé).

En cas d'annulation moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation, 50% du coût pédagogique total sera facturé au titre de clause de dédit, sauf report de la formation convenu entre les parties.

Important : Les sommes perçues au titre d'une clause de dédit ne constituent pas des frais de formation et ne peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO ou tout autre tiers financeur.

Toute formation commencée est due en totalité, sauf cas de force majeure dûment justifié.

7.3. Remplacement de participants :

Les modifications d'identité des participants doivent être communiquées par écrit au moins 2 jours ouvrés avant le début de la formation.

Article 8 : Responsabilité et règlement intérieur

Le participant doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation, dont une copie est remise lors du premier jour de formation ou accessible sur simple demande. Le stagiaire s'engage à fréquenter la formation avec assiduité.

Le règlement intérieur est un document indissociable des présentes CGV et définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables au sein de IZIQUAL FORMATION.

Le client doit souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages susceptibles d'être causés à IZIQUAL FORMATION ou aux autres participants.

Article 9 : Droits de propriété intellectuelle et confidentialité

Tous les documents et supports pédagogiques fournis par IZIQUAL FORMATION restent la propriété exclusive de l'organisme.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée est interdite et constitue une violation des droits d'auteur.

Article 10 : Accessibilité et accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

10.1. Engagement d'accessibilité :

IZIQUAL FORMATION s'engage à rendre ses formations accessibles au plus grand nombre. Conformément au Référentiel National Qualité, nous étudions chaque situation de handicap afin de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires pour sécuriser le parcours de formation.

10.2. Référent Handicap :

Pour toute question relative à l'accessibilité ou pour signaler un besoin spécifique de compensation, le Client ou le Stagiaire est invité à contacter notre Référent Handicap :

- **Nom :** Jean-Charles PIMPY
- **Téléphone :** 07 67 83 86 27
- **Email :** formation@iziqua.fr

10.3. Modalités d'adaptation :

Le signalement d'une situation de handicap doit idéalement être effectué dès l'inscription afin de nous permettre d'anticiper les aménagements nécessaires.

IZIQUAL pourra alors mobiliser son réseau de partenaires experts (Agefiph, Cap Emploi, MDPH, etc.) pour définir et mettre en œuvre les mesures d'aménagement appropriées (supports adaptés, tiers-temps, aménagement des locaux, etc.).

Article 11 : Informatique et libertés (RGPD)

Les données personnelles collectées sont utilisées pour répondre aux demandes des clients et les informer des offres de IZIQUAL FORMATION.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les clients et stagiaires peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement ou de suppression des données en contactant IZIQUAL FORMATION :

- **Par email :** formation@iziqua.fr
- **Par courrier :** 28 rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand

Article 12 : Gestion des réclamations et règlement des litiges

12.1. Définition et recueil des réclamations :

Une réclamation s'entend comme l'expression par écrit d'un mécontentement, d'une difficulté ou d'un aléa rencontré par une partie prenante (Client, Stagiaire, Financeur) au cours de la prestation de formation.

IZIQUAL

28 rue Jean Claret - SIRET : 90943651100028 - Déclaration d'activité N°84630570763 auprès du préfet de région AURA

EI - Jean-Charles PIMPY – IZIQUAL

✉ formation.iziqua.fr / 07 67 83 86 27

Toute réclamation doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : formation@iziqua.fr

12.2. Processus de traitement :

IZIQUAL FORMATION s'engage à accuser réception de toute réclamation dans un délai de 5 jours ouvrés.

Chaque demande est analysée par le Responsable Qualité qui apporte une réponse écrite et motivée (précisant les mesures correctives éventuelles) dans un délai maximum de 15 jours ouvrés suivant l'accusé de réception.

12.3. Suivi et amélioration continue :

Les réclamations sont systématiquement consignées dans notre registre interne et font l'objet d'une analyse pour identifier les causes profondes et mettre en œuvre des mesures d'amélioration continue de nos prestations.

12.4. Litiges :

En cas de différend persistant après la procédure de réclamation, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai d'un mois.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand, seul compétent.

Contact

Pour toute question relative à ces Conditions Générales de Vente ou à nos formations :

IZIQUAL FORMATION

28 rue Jean Claret

63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 07 67 83 86 27

Email : formation@iziqua.fr

Site web : www.iziqua.fr

—